

COMPTE-RENDU DE L'ASSEMBLEE GENERALE DE LA SECTION SAMARIENNE DE L'AMOPA pour l'année 2021



En présence de M. le Président National Jean-Pierre Polvent et de son épouse, M. le Président Bernard Phan, le 6 avril 2022 ouvre l'assemblée générale de la section de la Somme de l'AMOPA au Canope Amiens. Il remercie l'assemblée, présente les excuses de Mesdames la Directrice de Canopé et la Directrice diocésaine de l'enseignement catholique de la Somme.

Rapport moral

Bernard Phan demanda une minute de silence pour nos collègues disparus : M. Bernard Deflesselle, officier dans l'Ordre des Palmes académiques ; M. Jean-Pierre Nivesse, sympathisant ; M. René Martel officier, trésorier de notre section de 1996 à 2010.

Après la grande période d'inactivité due au Covid, à l'automne 2021 eurent lieu la visite des établissements Delabie et la conférence de B. Phan sur le thème « La guerre d'Algérie, fracture entre la société militaire et l'Etat ? ».

Dans une société en mutation avec la prise de conscience d'un certain nombre de problèmes et beaucoup de remises en question dont les mutations techniques, le changement climatique, on peut saluer les rapides progrès de la recherche médicale face à la pandémie et la volonté de modifier quelque peu nos vies afin d'éviter les risques majeurs. Il s'avère nécessaire de réhabiliter certaines valeurs civiques fondamentales.

Par ailleurs, il met l'accent sur les actions efficaces de notre président national, notamment en faveur de la jeunesse.

Bernard Phan rappelle que le Préfet Philippe De Mester lors d'une cérémonie des palmes académiques avait souligné, pour le déplorer, que le métier d'enseignant demandait de plus en plus de courage physique.

Il remercie tout le Comité consultatif et plus particulièrement Colette Boitel qui pendant 8 ans a œuvré au titre de vice-présidente.

Vote : le rapport moral est accepté à l'unanimité.



Rapport financier :

André Desreumaux commente le bilan qui a été adressé antérieurement à chaque adhérent. Les recettes s'élèvent à 2 049,44 €, les dépenses à 1 842,81€ soit un solde positif de 206,63 €. Le compte courant de la Caisse d'épargne s'élève à 7 373,54 €, celui des CCP à 4 764,45 €.

Vote : l'exercice financier 2021 est accepté à l'unanimité.

Rapport d'activités :

Joëlle Duchaussoy, secrétaire

Concours nationaux de l'AMOPA - Coordinatrice : **Paulette Caron**

2020/2021 :

La section a reçu 52 travaux. Ont participé aux concours suivants :

- « Plaisir d'écrire » : les écoles primaires « les Violettes » et Jean Macé Amiens.

- « Arts et maths » : les écoles primaires Voltaire Amiens, Oust-Marest et Bouillancourt-en-Séry, le regroupement pédagogique Communal Behen-Ercourt Huchenneville, l'Institut Médical Educatif Abbeville.

Prix octroyés par le siège de Paris :

- prix de l'originalité a été attribué à l'I.M.E. Abbeville. Soulignons l'heureuse initiative de cet établissement qui a fait reproduire le dessin primé sur des tee-shirts remis aux élèves.
- prix « le coup de cœur »: RPC Behen-Ercourt-Huchenneville.
- trois premiers prix pour l'école Voltaire Amiens : concours « les mathématiques au quotidien ».

Les membres du jury départemental : Paulette Caron, Colette Boitel, Nicole Dereave et Mireille Hollville ont été félicités les lauréats et leurs professeurs dans leurs établissements début juillet 2021 avec remise des diplômes, cadeaux nationaux et départementaux en présence de représentants de l'Inspecteur d'Académie Directeur Académique des Services de l'Education Nationale de la Somme et de la presse locale.

Toutes les classes des participants ont été encouragées à poursuivre.

2021/2022 : en instance

Les membres du jury ont réceptionné 19 travaux. Les copies sélectionnées ont été récemment envoyées au siège AMOPA à l'intention du jury national.

Manifestations – Coordinatrice : Colette Boitel

mercredi 20 octobre : journée à Friville-Escarbotin. Matin : accueil par Gérard Delabie directeur technique et des ressources humaines de l'entreprise de robinetterie et appareils sanitaires « Delabie ». Visite des locaux suivie d'un déjeuner convivial au lycée général, technologique et professionnel du Vimeu. Après-midi : conférence de Renaud Larger proviseur sur le thème « ne laisser personne au bord de la route : lutte contre l'échec scolaire et les déterminismes ; sécuriser les parcours et favoriser une insertion réussie ». Participants : 21. Coût : 15 €. Responsable : Colette Boitel.

mercredi 17 novembre : cérémonie de remise des médailles dans l'ordre des Palmes académiques du département de la Somme placée sous la présidence de Monsieur le Recteur l'Académie d'Amiens Raphaël Muller représenté par Monsieur Gilles Neuviale Inspecteur d'Académie Directeur Académique des Services de l'Education Nationale de la Somme pour récompenser les 39 récipiendaires qui se sont inscrits comprenant : 1 commandeur, 3 officiers et 35 chevaliers dans le cadre des promotions des 1^{er} janvier et 14 juillet 2020, du 20 octobre 2020 au titre de l'engagement dans la crise sanitaire et du 14 juillet 2021. Manifestation organisée conjointement par les membres du Comité consultatif de notre section et le cabinet de Monsieur le Recteur de l'Académie d'Amiens. Après les félicitations de Monsieur le président Bernard Phan suivies de la photo de groupe des nommés et promus, un vin d'honneur clôtura la cérémonie.

Cette cérémonie de remise des médailles conviviale a eu la particularité d'être organisée dans une étroite collaboration avec le rectorat et le partenariat Réseau Canopé Amiens-Lille qui nous recevait à Amiens. La coordination assurée par Colette Boitel.

lundi 13 décembre de 14h à 16h : conférence « La guerre d'Algérie, fracture entre la société militaire et l'Etat ? » par M. Bernard Phan au Canopé Amiens.

Participants : 29. Entrée libre. La précision des contenus a fort intéressé l'auditoire.

vendredi 26 mars M. le Recteur de l'Académie d'Amiens a reçu Bernard Phan et Colette Boitel.

Communication

Rappel: Les travaux des deux Assemblées générales 2019 et 2020 ont été diffusés aux adhérents par courrier électronique et postal.

- Le Comité consultatif s'est réuni les 15 septembre et 13 octobre 2021 ; pour chacun, un compte-rendu rédigé par Mireille Hollville est diffusé aux membres. Les informations générales sont transmises par Joëlle Duchaussoy secrétaire qui assure aussi la diffusion du courrier par messagerie. Un complément de diffusion par courrier postal est assuré par Denise Duviviez après tirage chez Top Office.

- Le site internet «amopa-somme.org» est géré par Serge Maquet webmestre pour informer, présenter la section, ses activités, les manifestations locales culturelles et les comptes-rendus rédigés par Mireille Hollville. Colette Boitel assure le suivi du courrier des internautes.

Vote : le bilan des activités 2021 est accepté à l'unanimité.

Il précise l'importance de l'assemblée générale de la section samarienne d'autant plus que M. Phan quitte après deux mandatures de 4 ans ses fonctions de président et qu'il va présenter à l'issue de cette réunion annuelle une belle conférence selon le thème :

« *les racines anciennes de la crise ukrainienne* ».

L'AMOPA n'est pas, dit-il, « le fief parisien » mais se construit par les sections - une image ne se construit-elle tous les jours conjuguant le travail des communautés scolaires, élèves, parents, partenaires dont les médias ?

Certes, la pandémie a réduit pendant deux années les actions. Les gestes barrière nécessitaient l'isolement engendrant la peur de sortir. Il est grand temps de relancer nos activités.

● **La Revue de L'AMOPA**

Le siège national modernise les outils qui rassemblent, exemple : la « Revue de L'AMOPA » qui nous relie en modifiant, non seulement le format, mais aussi en choisissant selon des thèmes précis l'impact de grands professionnels, de personnalités telles des académiciens, des artistes qui peuvent nous éclairer de leurs conseils, sans omettre la rubrique réservée à la vie des sections. Son souhait est de la diffuser non seulement au plus grand public mais aussi aux autorités officielles : telles les autorités ministérielles nationales et européennes, diplomatiques – ambassadeurs, consuls -, préfets, recteurs, inspecteurs d'académie...

Cette revue est diffusée par papier et tout récemment par version numérique, celle-ci étant très demandée par les établissements scolaires. Elle sera également vendue en kiosque à partir de décembre 2022. Tous les adhérents seront sollicités pour proposer un nouveau titre succédant à la revue « violette ». Il s'agit d'élargir mais sans « perdre son âme » (sic).

● **Site internet**

Depuis la sortie du nouveau site à travers les frontières dans le monde une augmentation de 300% des consultations a été enregistrée. Celle-ci est due à l'information immédiate.

● **Concours**

Importance de la langue française : « *plaisir d'écrire et plaisir de dire* ». Somme toute il s'agit de « manier la langue dans tous ses états, c'est la mission de l'AMOPA » tout en évitant les fractures dues aux intrusions des mots internet.

Les concours de mathématiques créés par Martine Fondeville ont remporté un succès dès la maternelle. Les concours numériques uniquement sur écran sont prometteurs de succès.

● **Congrès international d'Avignon** : L'an dernier ce congrès eut lieu avec succès en dépit des difficultés du Covid. Il mit notamment en exergue l'importance de la langue française une de celles les plus répandues dans le monde, relayée par le biais d'associations et d'individuels.

Des tonnes de livres ont été acheminées dans les ports d'Afrique francophone grâce au partenariat de la Marine nationale.

L'AMOPA garantit aussi certaines sections étrangères ex : Irlande, Allemagne... En Algérie il n'y a pas d'association mais des membres individuels décorés des palmes académiques et la langue française y est maintenue. L'AMOPA compte 2 adhérents en Ukraine. Notons que des élèves réfugiés de ce pays sont en moment scolarisés dans des établissements scolaires en France.

Il est à noter que l'AMOPA peut aider les membres des communautés éducatives – en cas d'accords avec les chefs d'établissement -.

● **Congrès international de l'AMOPA Le Touquet-Paris-Plage**

Francophonie :

M. Polvent insiste sur les relations avec des ministères de l'Europe, de la culture, les ambassades, les établissements français à l'étranger... Ex : l'Espagne compte 76 membres décorés des palmes académiques mais sans association...

- Développement de la langue française dans certains quartiers français : accompagnement des sections de l'AMOPA « chacun à sa façon, chacun à sa mesure ».

Si possible se faire inviter au conseil des inspecteurs régionaux...

- Conférences : inviter des classes ou des étudiants universitaires. Par exemple une école peut être invitée à une conférence de bande dessinée.

- Proposer des responsabilités immédiates aux nouveaux décorés.

« on ouvre la vie » pour travailler l'avenir quel que soit l'âge.

Importance des relations entre le national et les sections.

- Durant ce congrès, sera évoqué notamment le travail réalisé avec les ministères et les ambassades

● **Frais de déplacement**

Il précise que les frais de déplacement font l'objet d'un reçu fiscal annuel. Un tableau récapitulatif doit être envoyé au siège par la section.

Elections du Comité consultatif :

Colette Boitel annonce les candidats :

Colette Boitel, Martine Botte, Jean-Rémy Bourre, Paulette Caron, Thérèse Dheygers, Joëlle Duchaussoy, Sébastien Guilleron, Serge Maquet, Jean-Pierre Vienot.

Tous les candidats sont élus à l'unanimité.

Pendant la pause les membres élus se réunissent dans une salle pour désigner le **bureau**.

Paulette Caron doyenne du Comité consultatif annonce la composition du bureau :

présidente : Colette Boitel - vice-président : Jean-Pierre Vienot - secrétaire : Joëlle Duchaussoy - trésorière : Martine Botte.

Les fonctions de nos deux nouveaux membres élus : **Thérèse Dheygers et Sébastien Guilleron** seront définies au cours de la réunion du bureau et officialisées dans le cadre du premier Comité consultatif.

Paulette Caron poursuit la coordination des concours et **Serge Maquet** webmestre la gestion du site.

Hommage de Colette Boitel à Bernard Phan

« Cher Monsieur Bernard Phan, Cher Bernard, si tu permets,

Aujourd'hui ce n'est pas la vice - présidente de la section Somme mais tous les collègues adhérents et sympathisants samariens qui vous rendent hommage d'avoir assumé pendant 8 ans les fonctions de président.

Un rappel de votre parcours qui ne peut passer sous silence. Professeur Agrégé d'histoire vous avez enseigné dans des lycées tel Louis Thuillier à Amiens et vous avez été choisi professeur de Première supérieure au lycée Henri IV Paris où vous avez été nommé au grade chevalier dans l'ordre national de la légion d'honneur. A l'heure de la retraite, revenu en Picardie à Amiens vous avez d'une part suivi vos actions déjà engagées dans la société des membres de la légion d'honneur dont vous êtes à ce jour vice - président de la section Somme, actif à l'Institut des Hautes Etudes de la Défense Nationale (I.H.E.D.N.), dans l'Académie des Sciences, Lettres et Arts d'Amiens ...et nommé chevalier dans l'Ordre des palmes académiques.

Et surtout vous vous êtes engagé comme président de notre section samarienne AMOPA en succédant à Monsieur Francis Perdu qui vous a parrainé en 2014. Vous avez ainsi un emploi du temps déjà très rempli mais il ne faut pas oublier l'historien, auteur de plusieurs ouvrages et conférencier talentueux très sollicité. Vous avez été promu officier dans l'ordre des palmes académiques.

Sous votre présidence Bernard, dans nos échanges au cours des réunions des comités consultatifs régulièrement programmées, préparées avec vous, et suivies amicalement par l'ensemble de nos collègues, vous avez toujours respecté notre liberté d'expression. C'est ainsi que d'un commun accord nous avons poursuivi avec plaisir et succès d'une part : les actions engagées de votre prédécesseur tels que la J.A.A.P. (journée académique des amopaliens de Picardie), les concours du siège national

AMOPA, les cérémonies de remise de médailles et d'autre part, par exemple vous avez mis en place des activités nouvelles avec une convention avec les ordres de la Légion d'honneur et l'Ordre National du Mérite dans des rapports très cordiaux, vous avez aussi innové dans notre communication en créant un cycle d'information favorisant les débats rationnels, sur un sujet déterminé même précurseur sur ce thème « Bien nourrir les plantes pour bien nourrir les hommes » en 2017/18 avec 4 rencontres sous forme différente : visites, conférences, échanges avec les enseignants concernés dans leur établissement - D'autres thèmes étaient prévus mais stoppés par la crise sanitaire.

Et surtout je n'oublie pas que vous avez accompagné régulièrement tous nos déplacements en communiquant vos connaissances avec la vision de tous les aspects historiques qui étaient devenus le cadeau très apprécié de nos participants amopaliens. Ainsi tous ensemble nous avons eu la chance de bénéficier et nous enrichir de votre savoir favorable au dialogue.

Mais Monsieur Bernard Phan nous quitte-t-il vraiment ?

NON : vous avez tellement encore à nous expliquer, à faire partager et comprendre les événements actuels et surtout bénéficier de vos conférences avec ces approches tout à fait nouvelles de celles apprises dans les livres, et qui ont éclairé d'un aspect nouveau les conflits passés et les conséquences actuelles aussi l'AMOPA vous dit merci et à bientôt.

Pour tout cet apport offert et celui qui suit, nous avons le grand plaisir de vous nommer : MEMBRE D'HONNEUR de notre section samarienne AMOPA avec toutes nos félicitations ».

Discours de Colette Boitel à l'attention des Amopaliens

« Je vous remercie vivement de la confiance que vous donnez à notre nouvelle équipe et nous nous engageons à poursuivre au mieux l'action de nos prédécesseurs au sein de l'AMOPA. en respectant notre devise amopalienne : « Servir et partager » en toute amitié.

Merci aussi pour m'avoir confié la fonction de présidente avec 24 années d'implication au sein de l'association amopalienne... Certains d'entre vous doivent se souvenir que la section somme de l'AMOPA a été créée le 10 avril 1973 et je succède à 5 présidents : en premier M. Caruel I.E.N. Inspecteur de l'Education Nationale suivi de M. Max Arniaud Secrétaire général de l'université de Picardie qui m'a intégré dans le conseil d'administration en tant que membre, à la suite M. Marc Blanchet directeur du CRDP devenue secrétaire puis Madame Jeannine Caplet devenue secrétaire générale, Monsieur Francis Perdu nommée vice-présidente pendant 10 ans et aussi vice-présidente avec Monsieur Bernard Phan pendant 8 ans.



Maintenant voici quelques projets qui seront à l'étude prochainement en tenant compte des contextes actuels de santé, économiques et politiques :

- Rencontre et Echange : Canopé avec Mme Pantic Directrice – et « Jules Verne » avec Daniel Compère Historien.
- Conférences : de Bernard Phan et Xavier Bailly : Villers-Cotterêts et la Cité internationale de la langue française.
- Visites commentées : Site de réseau chaleur à Amiens et cimetière de la Madeleine.
- Entreprise Bonduelle - EU avec son château Louis Philippe et musée, la collégiale Notre Dame - Mers les Bains et ses villas classées ».
- Journée pédagogique : Présentation du Centre de Formation des Apprentis de l'Académie d'Amiens (CF3A) au lycée de la Hotoie Amiens avec visite de l'Unité de Formation des Apprentis et repas dans le restaurant d'application. Responsable : Martine Botte Responsable pédagogique du CF3A de l'académie d'Amiens.

Conférence de Bernard Phan

Professeur honoraire de Première supérieure au lycée Henri IV, historien :

« Les racines anciennes de la crise ukrainienne ».

Conférence rigoureuse illustrant une actualité ô combien dramatique. Il présenta notamment la chronologie complexe des causes du conflit actuel russo-ukrainien ne négligeant pas les facteurs adverses concernant les belligérants.

La qualité de l'écoute témoigna de la profonde empathie de l'assemblée.

La séance fut levée à 12h30.

Un repas amical fut ensuite partagé à la « Brasserie de l'Horloge » Amiens



La secrétaire de séance
Mireille Hollville

Le Président
Bernard Phan

La secrétaire
Joëlle Duchaussoy

Photos : Serge Maquet